

Nos illustrations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **66 (1915)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

été tirés. A côté de statistiques basées sur un cadastre en ordre et des contrôles d'exploitations exacts, il en est qui procèdent de l'estimation, là où l'arpentage des forêts fait encore défaut et où la gestion des forêts communales est loin d'avoir atteint l'intensité désirable. Il ne faut donc pas tabler sur l'absolu des chiffres, mais sur leur relativité. Ainsi, le rang occupé par le canton de Neuchâtel dans le tableau de production (pages 165 et 55) ne donne pas une juste mesure de l'intensité de la gestion à laquelle sont soumises la majeure partie des forêts de ce canton. Les résultats généraux sont rabaisés par l'existence d'un vaste massif de mauvais taillis, à rendement minime, sur la côte de Chaumont, de forêts étendues, presque inexploitable, dans les gorges du Doubs et par le faible accroissement de peuplements situés sur les croupes du Haut Jura et sur les pâturages boisés. Dans ce canton, les forêts publiques sont directement gérées par les Inspecteurs d'arrondissement, sans que pour cela ces Inspecteurs soient des fonctionnaires de commune.

Enfin, au chapitre VIII, M. Flury a traité dans une étude très fouillée, en employant les nombreuses données déjà réunies par la Statistique fédérale, *l'importance de la forêt dans notre économie nationale*. Chaque lecteur pourra y puiser les renseignements qui l'intéressent particulièrement.

Cet ouvrage, d'une belle impression et d'une exécution soignée, illustré avec bon goût de vues tirées de la forêt suisse, est complété par la reproduction in extenso de la loi forestière fédérale du 11 octobre 1902 et de l'ordonnance d'exécution y relative du 13 mars 1903.

Nous espérons et souhaitons que cette œuvre fort méritoire rencontrera un bon accueil chez le public, non seulement chez les forestiers de tout rang et chez les administrations publiques, mais tout spécialement chez les propriétaires forestiers particuliers, qui, pour autant qu'ils ne sont pas atteints de mercantilisme, constituent parfois une garde d'honneur à cette forme de la propriété la plus sûre, la plus solide et la plus belle, la forêt. Ce livre est destiné à tous les amis de la forêt suisse. Py.

NOS ILLUSTRATIONS.

Curiosité végétale.

L'illustration en tête de ce journal reproduit un épicéa ayant crû sur un saule qui se trouve à gauche de la route conduisant, à travers la forêt, de Grüningen à Mönchaltdorf, et à quelques minutes en dessous du „Brand“.

Une graine d'épicéa, chassée par le vent ou déposée par quelque animal au sommet d'un „têtard“ de saule sur lequel 8 à 10 personnes trouveraient place, a germé et donné naissance à un arbre, âgé aujourd'hui de 40 ans peut-être.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Communication du Comité au sujet de la publication du livre „La Suisse forestière“.

Ainsi que l'ont appris nos sociétaires et les lecteurs de ce journal, notre livre *La Suisse forestière* a paru en juillet dernier.

La réunion annuelle de notre société ayant dû être renvoyée, à